

FONDS D'ARCHIVES N^O 210**Répertoire numérique détaillé du fonds (81 cm)
Albany-Robichaud
(1883-1975)****Régis Brun****Centre d'études acadiennes
Université de Moncton
2000**

Introduction**Notice biographique**

Albany M. Robichaud est né à Shippagan (N.-B.) le 22 juillet 1903, fils de Martin Robichaud – membre de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick (1912-1917) et conseiller municipal de Gloucester – et de Marie Landry. Il a épousé en 1929 Dorina Cormier de Caraquet (N.-B.). Après ses études primaires à l'école du village, il fit ses études au Couvent Sainte-Famille (Tracadie), puis des études classiques au Collège Sainte-Anne (Pointe-de-l'Église, N.-É.) de 1919 à 1920, enfin à l'Université Saint-Joseph où il décrocha un B.A. en 1923 et une M.A. en 1926. Par la suite, il fit ses études en droit à l'Université du Nouveau-Brunswick (B.C.L. en 1927). Notons qu'il enseigna au Collège Saint-Thomas de Chatham en 1924.

Albany Robichaud fut admis au barreau du Nouveau-Brunswick en 1927 et par la suite, il ouvra une étude légale à Bathurst, ville où il sera maire de 1945 à 1948. De 1932 à 1935, il est procureur de la Couronne et juge des successions et tutelles pour le comté de Gloucester. En 1943, après soutenance d'une thèse sur le divorce, il obtenait le degré D.C.L. de l'Université du Sacré-Coeur de Bathurst, puis devint conseiller du roi. Entre 1941 et 1955, Albany Robichaud a plaidé dans toutes les cours de la province et il a été procureur dans certaines causes qui ont fait écho dans les annales juridiques du droit anglais. En 1958, il reçoit sa nomination de juge du banc de la reine de la Cour suprême de la province, le cinquième Acadien à occuper ce poste. Parmi les tâches judiciaires majeures, on note le cas Irving sur les monopoles entre 1972 et 1974.

Plusieurs avocats des années 1940 et 1950 ont fait leur droit au bureau légal de Robichaud, en particulier Louis-J. Robichaud, premier ministre du N.-B. et Adélarde Savoie, recteur de l'Université de Moncton. Avocat remarqué, Robichaud a été un des membres fondateurs de la Ligue des avocats des Nations-Unies, fondée à Washington en 1946. Il a été l'un des deux Canadiens sur le comité consultatif de cet organisme.

En politique, il a été candidat du parti Conservateur aux élections fédérales de 1930 à 1945, et aux élections provinciales en 1944. Il a été élu député fédéral de Gloucester aux élections complémentaires de 1952.

De 1946 à 1952, Albany Robichaud a été président de l'Association acadienne d'éducation (AAE) du N.-B. et a participé à la fondation de celle-ci en Nouvelle-Écosse. Il a aussi été directeur de l'Imprimerie

acadienne, imprimeur de *L'Évangéline*. Pendant plusieurs années, il a été conseiller général de la Société l'Assomption. Albany Robichaud, un personnage renommé dans les milieux du droit au N.-B., est décédé à Bathurst le 27 octobre 1974.

Historique de la conservation

Les documents du fonds Albany-Robichaud ont été remis au Centre d'études acadiennes par madame Dorina Robichaud à l'automne 1975.

Portée et contenu

Le fonds Albany-Robichaud atteste principalement de la profession légale de son créateur. Le fonds est constitué de trois séries : (a) Papiers personnels, (b) Correspondance et (c) Activités professionnelles (cette série comprend la majeure partie du fonds).

Le fonds comprend : des dossiers personnels, de la correspondance, des dépenses domestiques, des dossiers scolaires, des agendas, des poèmes et des cartes d'affaires et de visites. La correspondance provient des amis et des connaissances ainsi que des institutions relatives à l'éducation et des communautés religieuses. La série des activités professionnelles comprend des journaux de procédures judiciaires, de la correspondance comme député au Parlement et comme conseiller juridique de diverses institutions et enfin comme président de l'AAE.

Le fonds contient principalement des documents textuels et des dactylogrammes, des journaux de procédures, composés avant tout de textes dactylographiés et de notes olographes. Le fonds comprend aussi des spicilèges et des photographies.

Le cadre de classification du fonds Albany-Robichaud a été établi en fonction de trois paramètres : les papiers personnels, la carrière juridique et les intérêts professionnels.

Les notes

Le titre est en grande partie basé sur le nom du créateur.

Le fonds comprend des dossiers de documents textuels, de même que des documents en langues française et anglaise.

Le fonds est entièrement accessible à la consultation.

Sources reliées :

Voir les fonds suivants :

- Gaspard-Boucher (508)
- Louis-Lebel (206)
- Alexandre-Savoie (65)
- AAE (29)
- Frère Léopold-Taillon (35)